

## VIE ÉCONOMIQUE

# De nouvelles initiatives à Saint-Ours

### « Céc'y bon », une épicerie ambulante



Peut-être avez-vous croisé Cécile Philippe au volant de son camion ? Avec son épicerie ambulante, elle sillonne depuis fin octobre les campagnes et villages, du Revard à la Chautagne. Découvrez un large choix de produits locaux, bios, et frais mais aussi une gamme d'épicerie classique de proximité avec en plus un service de porte à porte. Déplacement sur demande ou sur

des emplacements définis.

Avec une transparence sur la provenance, l'étiquetage et la fraîcheur, Cécile a à cœur de valoriser et soutenir nos agriculteurs / producteurs locaux.

Retrouvez CEC'Y BON tous les mardis après-midi de 15h00 à 16h00 sur la place de l'église puis à partir de 16h00 sur le parking de l'école. Vous serez avertis de son arrivée par le son de son klaxon !

Possibilité de livraison à domicile entre 13h30 et 15h00.

**Plus d'infos :** [contact@cec-y-bon.fr](mailto:contact@cec-y-bon.fr) ; 06 20 79 26 40



### « Les Créalolies », des cartes créatives

Découvrez les jolies cartes fabriquées par Lauriane Marboeuf, créative passionnée.

« Aujourd'hui j'ai développé mon blog sur Facebook LES CRÉALOLIES. Vous y découvrirez quelques-unes de mes cartes. Rigoureuse et perfectionniste, je suis à votre disposition pour vos demandes. Je vous propose des faire-part ou cartes pour toutes les occasions : anniversaire, Noël, etc. »

**Plus d'infos :** [LesCrealolies@hotmail.com](mailto:LesCrealolies@hotmail.com)



## OCTOBRE ROSE

# Un bel engagement

En octobre dernier, pour la première fois, la commune a souhaité participer au mouvement « Octobre Rose », qui vise à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Les habitants ont d'abord été invités à créer des décorations sur le thème d'octobre rose pour habiller le village. Puis, une marche rose avait été organisée, à laquelle près de 50 personnes ont participé.

La balade a été ponctuée d'instant de lecture et témoignages animés par Lise Combe, autrice du livre « L'odyssée de Pénélope », qui raconte son combat contre le cancer. Ce moment d'échange et de partage s'est clôturé par un goûter offert par la municipalité. Une urne avait également été mise à disposition, et a permis de récolter 300€ qui ont été remis à l'association « Cancer du sein - Dépistage des Savoie ». Un grand merci à tous les participants !



Tableau créé par M. Jérôme Gandelli, habitant de Saint-Ours

## COVOITURAGE

# Soyez spontané, covoiturez !

Depuis quelques temps, Grand Lac a mis en place deux lignes de covoiture spontanée.



Le covoiturage spontané, qu'est-ce que c'est ? Le covoiturage est un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle et peut être développé sous deux formes : le covoiturage organisé ou spontané/dynamique. Ce dernier consiste à covoiturer sans réserver en amont son trajet et à utiliser les arrêts de covoiturage équipés de bornes lumineuses proposant plusieurs destinations possibles inscrites sur un boîtier fixé sur le mât de la borne. Le conducteur peut facilement visualiser où souhaite aller le passager positionné sous la borne, pour ainsi réaliser le trajet ensemble, de façon gratuite.

Ce dispositif permet d'indiquer facilement la destination des passagers pour partager des trajets quotidiens. À Saint-Ours, la borne se situe au carrefour de la fromagerie, à Bassa.

**Partagez votre trajet** en toute sécurité, gratuit et sans réservation !

Sous chaque borne de covoiturage est disposé une affiche expliquant le principe du projet, avec une carte des 2 lignes de covoiturage.

**L'objectif** est de se déplacer simplement et gratuitement grâce à des bornes de covoiturage indiquant la direction des passagers. Plusieurs destinations de la ligne de covoiturage sont disponibles sur un boîtier, présent sur le poteau de la borne.

**Les conducteurs** peuvent facilement repérer la destination affichée sur les bornes lumineuses et ainsi partager le même trajet ensemble.

**Pour sécuriser** le service, les covoitureurs seront identifiés grâce à un kit de covoiturage ! Pour obtenir ce kit, inscrivez-vous dans les communes concernées, à Grand Lac ou directement via l'application Ondéa et le site internet de Grand Lac.

**Pour l'inscription** vous devrez signer la charte de bonne conduite et renseigner quelques informations personnelles via un formulaire.

**Plus d'informations sur le site de Grand Lac.**

## FÊTE DE LA BATTEUSE

# Nous avons besoin de vous !



**Après une fête** champêtre couronnée de succès en septembre dernier, les membres du comité de la fête sont déjà mobilisés pour préparer la 50<sup>e</sup> Fête de la Batteuse, qui aura lieu les 6 et 7 août prochains.

Pour fêter ce 50<sup>e</sup> anniversaire, les organisateurs souhaitent un retour aux sources.

Pour cela, ils ont besoin de vous ! Si vous avez chez vous :

- Des archives de la fête de la Batteuse depuis sa création (photos, affiches, cartes postales, vidéos, etc.)
- Des vieux vélos en état de rouler (qui vous seront évidemment rendus après la fête)

**Alors merci de contacter Michèle Fantin au 06 71 85 61 34 ou Marie Zapillon au 06 87 04 83 68**

**Ou d'envoyer un mail à [batteuse.stours@gmail.com](mailto:batteuse.stours@gmail.com)**

Merci d'avance !

## RADIO GRAND LAC

# Saint-Ours à la radio !



**Dans le dernier MIEL**, nous vous avons présenté Radio Grand Lac, la nouvelle radio 100% locale sur le bassin aixois qui met en lumière le territoire du lac du Bourget et ses habitants. A partir du mois de janvier, la commune de Saint-Ours sera mise à l'honneur une fois par mois dans une émission dédiée. Cette démarche a pour but de promouvoir Saint-Ours, ses associations, ses entreprises, ses événements, et tout ce qui fait l'unicité de notre village. Les habitants seront invités à participer ponctuellement pour prendre la parole sur des sujets divers et variés. Première émission le 25 janvier 2022 à 17h, puis chaque dernier mardi du mois à 17h.

**Rendez-vous sur 92.1 FM ou sur le site de radio grand lac.**

## La voix des assos

### Entrepren'Ours

Le millésime Entrepren'Ours 2022 s'annonce créatif, productif avec de nouveaux adhérents, de belles idées et des projets d'activités rassemblant ses adhérents permettant ainsi la promotion de l'association et de ses membres. Être entrepreneur c'est l'aventure d'une vie, avec ses hauts, ses bas, d'où l'importance de pouvoir partager ses expériences, ses succès, ses difficultés, ses besoins, ses talents. Echanger en passant un bon moment dans la convivialité, voilà ce qui anime chacun de nous. Alors vous aussi rejoignez-nous !

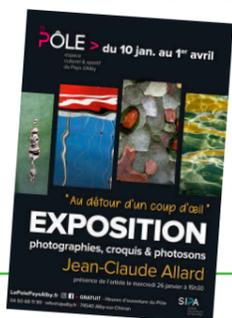
### Un artiste de St Ours expose juste à côté de chez nous !

Jean-Claude Allard aura le plaisir de présenter quelques unes de ses œuvres au Pôle d'Alby sur Chéran dans des registres variés.

C'est l'occasion de voir des extraits de ses carnets de croquis de voyage ; ce sont des dessins aquarellés réalisés sur le vif au fil de ses pérégrinations. Des photographies bien sûr !

Mais aussi des compilations de «PhotosonS» que vous pourrez visionner dans l'intimité, avec un casque sur les oreilles.

Il sera présent au Pôle le mercredi 26 janvier à 15h30, et heureux de vous rencontrer à cette occasion et d'échanger autour de ses créations. Vous trouverez des infos sur la page Actualité de son site :



<http://www.allard-net.com/autrespages/actualite.htm>



### EN BREF

#### Cambriolages

Comme cela arrive souvent en hiver, des cambriolages ont eu lieu sur la commune de Saint-Ours et aux alentours. Nous vous invitons donc à être vigilants, pour vous et pour vos voisins !

**Le secrétariat est ouvert**

- **le lundi** de 16 h à 19 h 30
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et **le vendredi** de 13 h 30 à 16 h 30.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

**Agenda**

**DIMANCHE 6 FÉVRIER**  
**Vente de tartiflette** par les Amis du Village

**DIMANCHE 13 MARS**  
**Vente de diots** polenta par l'amicale des pompiers.

**Cérémonie du 11 novembre**

Après une cérémonie en petit comité l'an dernier, du fait des restrictions sanitaires, la commémoration était de nouveau ouverte à la population cette année. Comme d'habitude, les habitants de Saint-Ours étaient nombreux au rendez-vous, qui a été suivi du traditionnel verre de l'amitié. Le conseil municipal tient à remercier les Sapeurs-pompiers de Saint-Ours, les anciens combattants, et les maires des communes alentours pour leur participation à cette cérémonie.



Mairie de Saint-Ours,  
589 route du Chef- Lieu  
Tél. : 04 79 54 91 87  
mairie@saintours-savoie.fr

**Des nouvelles du verger partagé !**



**I**l y a un an, les jeunes de l'association « Les Amis du Village » avaient gagné le deuxième prix d'un appel à projet de la MSA, en proposant un projet de création de verger conservatoire et partagé à Saint-Ours. Un an plus tard, le projet s'est enfin concrétisé ! Le 21 novembre dernier, les jeunes avaient donc convié les habitants de Saint-Ours à participer à la plantation du verger. Une dizaine de personnes sont venues prêter main forte pour planter les vingt arbres et installer les grillages de protection. Au total, sept variétés de pommes sont représentées :

- pour le jus de pomme : Croësons
- pomme à couteau ou pomme à cuire : Grand Alexandre, Pomme à côte, Suntan, Reinette Blanche du Canada, Reinette Grise du Canada, Reine des Reinettes.

**Les prochaines étapes :**

- Les jeunes vont se réunir pour décider des messages qu'ils souhaitent transmettre via un panneau éducatif.
- Puis, fin avril, une inauguration sera organisée avec les élus de la MSA, les représentants de la commune et les habitants.



**Le village décoré pour Noël**

**Le 4 décembre dernier, la commune avait convié la population à participer à un atelier créatif pour fabriquer des décorations de Noël. Les petites mains, guidées par Josette Arseguel, se sont activées pour créer de beaux ornements, complétant ceux fabriqués l'an dernier. Ceux-ci ont ensuite été installés dans différents endroits du village : à Bassa, à la Forêt, aux Bois, à Vingerel, à Capiou, au Chef-Lieu, et même sur le clocher de l'église !**

Envoyez-nous les photos de notre village !  
[communication@saintours-savoie.fr](mailto:communication@saintours-savoie.fr)



LE MOT DU MAIRE **LOUIS ALLARD**

**En route vers 2022**

**L'**année se termine comme elle a commencé : des classes fermées (des enfants et des maitresses malades), des personnes qui se font vacciner, d'autres pas. À la mairie, deux dossiers nous occupent beaucoup : le toit de l'école, et la route des Bois.

**Concernant le toit de l'école,** nous avons fait appel à un cabinet d'architecture-énergie, situé à Alpespace, pour évaluer les dégâts occasionnés par les fuites et ainsi prévoir l'investissement. Nous demanderons ensuite les subventions possibles, le but étant d'être prêts lorsque le tribunal administratif rendra son verdict pour la procédure d'appel lancée contre l'architecte, le bureau de contrôle, et l'entreprise de charpente qui n'ont pas respecté le DTU.

**Après une enquête** publique demandée par la commune et menée en 1962, la route des Bois avait été créée en 1963.

Les deux propriétaires avaient signé les documents du géomètre, mais cela n'a jamais été finalisé auprès d'un notaire. La situation s'est ensuite reproduite en 1974, laissant ainsi cette route sur le domaine privé. Suite à la dernière révision du PLUi, les propriétaires de cette route, ayant pu se sentir lésés, ont décidé d'en revendiquer la propriété. Ce contentieux a amené la commune à lancer une procédure de justice. Après plusieurs années de procédure, le verdict est tombé en juin 2021, en défaveur de la commune. Cette situation n'étant idéale pour personne, nous espérons pouvoir négocier avec les propriétaires, ou au pire effectuer une Demande d'Utilité Publique, permettant ainsi aux usagers de continuer à utiliser cette route.

**D'autres dossiers sont en cours,** et notamment les chemins doux, que nous allons enfin avancer après une année de réflexion. Les propriétaires des terrains concernés ont réservé un bon accueil au projet, mais il reste de nombreux

dossiers de subvention à monter pour espérer une aide au financement.

**La vie associative** a pu bien reprendre à la rentrée de septembre. En plus des activités régulières, nous retiendrons la fête champêtre du 11 septembre, qui a été un franc succès, et les 40 ans des Amis du Village, qui ont réuni les jeunes de 16 à 67 ans.

**Nous espérons** pouvoir assurer la cérémonie des vœux le 8 janvier prochain, puis le repas des aînés le 15 janvier. Malheureusement, le contexte ne nous le permettant pas, de nouvelles dates pour ces deux événements au printemps, en espérant pouvoir enfin vous rencontrer et échanger sur divers sujets.

En attendant, le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et des petits et grands bonheurs pour l'année 2022. Prenez soin de vous et des autres.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



Suivez toute l'information de la commune sur Facebook et Instagram  
Inscrivez-vous à la future newsletter : [saintours-savoie.fr](http://saintours-savoie.fr)

